



Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Avis d'information :

Espèces exotiques envahissantes : le rapport d'évaluation de l'IPBES traitera de l'un des cinq principaux facteurs directs de la crise de la biodiversité

Lancement du rapport prévu le lundi 4 septembre 2023

« La menace croissante que les espèces exotiques envahissantes font peser sur la biodiversité, les services écosystémiques, le développement durable et le bien-être humain est généralement mal comprise. Ce rapport, qui fait autorité, contribuera grandement à combler les lacunes critiques en matière de connaissances, à soutenir les décideurs et à sensibiliser le public afin d'étayer les mesures visant à atténuer l'impact des espèces exotiques envahissantes. »

- Professeure Helen Roy, Centre britannique d'écologie et d'hydrologie, Co-présidente du rapport d'évaluation de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes

- Présente les données les plus récentes sur le statut et les tendances des espèces exotiques envahissantes dans le monde
- Présente des options permettant aux décideurs de choisir et de concevoir des réponses appropriées
- Contribuera à la mise en œuvre de l'objectif 6 du nouveau cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal
- Préparé par 86 experts internationaux de premier plan, originaires de 49 pays et de toutes les régions du monde
- S'appuie sur plus de 13 000 références, 4 ans de développement, pour un coût total de plus de 1,5 million de dollars
- Éclairera les décisions des gouvernements, de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales, des entreprises, etc.
- Lancement médiatique prévu : 4 septembre 2023 à 14 heures CEST/8 heures EDT/13 heures UK BST
- Médias sociaux : @IPBESfr #InvasiveAlienSpecies

Le lundi 4 septembre 2023, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (<https://www.ipbes.net/fr>) prévoit de lancer son **Rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes et leur contrôle** (connu sous le nom de « Rapport sur les espèces exotiques envahissantes »).

Les espèces exotiques envahissantes sont l'un des cinq principaux facteurs directs de perte de biodiversité à l'échelle mondiale, avec le changement d'utilisation des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique et la pollution.¹ L'objectif 6 du **cadre mondial de la biodiversité Kunming à Montréal, récemment adopté**, consiste à « éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer les impacts des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques ». L'évaluation des espèces exotiques envahissantes de l'IPBES répond à la nécessité d'aider les décideurs à comprendre l'état actuel et les tendances des espèces exotiques envahissantes, leurs impacts, leurs moteurs, leur gestion et les options politiques qui permettent de relever efficacement les défis qu'elles posent.

¹ Comme indiqué dans le rapport d'évaluation mondiale 2019 de [l'IPBES](#)

Le rapport **devrait être examiné et approuvé au cours de la dernière semaine d'août par la plénière de l'IPBES, qui représente près de 140 gouvernements** cherchant à renforcer l'interface entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques.

L'évaluation a été élaborée pendant plus de quatre ans, pour un coût total de plus de 1,5 million de dollars américains. Elle a été préparée par **86 experts internationaux de premier plan issus de 49 pays et de toutes les régions du monde**, sous la direction de trois coprésidents : la professeure Helen Roy (Centre britannique d'écologie et d'hydrologie, Royaume-Uni), le professeur Aníbal Pauchard (Faculté des sciences forestières, Université de Concepción et Institut d'écologie et de biodiversité, Chili) et le professeur Peter Stoett (Institut de technologie de l'Université de l'Ontario, Canada). Elle s'appuie sur plus de 13 000 références qui reflètent la diversité des connaissances existantes sur les espèces exotiques envahissantes, notamment des articles scientifiques, des rapports gouvernementaux et des savoirs autochtones et locaux.

Le rapport sera examiné lors de la dixième session de la plénière de l'IPBES (#IPBES10, 28 août - 2 septembre 2023). Un « résumé à l'intention des décideurs » du rapport, mettant en évidence les messages clés, les conclusions et les options, est **prévu pour un lancement médiatique hybride (en présentiel et en ligne) au siège de l'IPBES, à Bonn, en Allemagne, le lundi 4 septembre 2023, qui sera diffusé en direct sur le web (le lien de diffusion sera disponible à l'adresse suivante : www.ipbes.net) à 14 heures CEST (8 heures US EDT/13 heures UK BST - pour connaître les autres horaires dans le monde, cliquez sur <https://bit.ly/3LMACM9>).**

L'accréditation des médias pour le lancement débutera en juillet 2023. Pour recevoir l'invitation à l'accréditation, les journalistes et les organisations médiatiques qui ne figurent pas encore sur la liste des médias de l'IPBES doivent s'inscrire ici : <http://eepurl.com/hxkQgn> (uniquement pour les médias).

Souvent décrit comme le « **GIEC** pour la biodiversité », l'IPBES est l'organe scientifique et politique mondial chargé de fournir les meilleures données disponibles aux décideurs, pour les personnes et la nature.

Aspects importants de l'évaluation des espèces exotiques envahissantes

En 2019, le **[rapport d'évaluation mondiale de l'IPBES](#)** a révélé que les espèces exotiques envahissantes sont l'un des cinq principaux facteurs directs de la perte de biodiversité. Sur la base de ces conclusions, l'évaluation des espèces exotiques envahissantes :

- Évalue la diversité des espèces exotiques envahissantes qui influent sur la biodiversité et les services écosystémiques
- Analyse l'étendue de la menace que posent ces espèces pour les diverses composantes de la biodiversité et des services écosystémiques, y compris les répercussions sur l'agrobiodiversité, la sécurité alimentaire et sanitaire et la préservation des moyens de subsistance
- Identifie les principaux moteurs et voies d'introduction et de propagation de ces espèces, d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays
- Met en évidence l'état et les tendances à l'échelle mondiale des impacts du phénomène ainsi que des mesures de gestion prises par région et sous-région, en tenant compte des différents systèmes de connaissances et de valeurs
- Évalue l'efficacité des mesures actuellement prises en matière de contrôle internationales, nationales et infranationales et les options politiques associées qui pourraient être adoptées pour prévenir, éradiquer et contrôler la propagation des espèces exotiques envahissantes, en mettant l'accent sur les réponses possibles

Structure du rapport sur les espèces exotiques envahissantes

Le rapport sur les espèces exotiques envahissantes comprend **six chapitres**, qui fournissent la base scientifique des messages clés du rapport. Les chapitres sont les suivants :

1. Introduction aux invasions biologiques et à l'évaluation de l'IPBES : concepts, terminologie et risques
2. Synthèse des tendances passées et futures, et état des espèces exotiques et des espèces exotiques envahissantes
3. Facteurs directs et indirects de changement de la biodiversité affectant les invasions biologiques à différents stades : transport, introduction, établissement et propagation d'espèces exotiques envahissantes
4. Impacts des invasions biologiques sur la nature, les contributions de la nature aux populations et la bonne qualité de vie
5. Gestion des invasions biologiques : approches, efficacité et contraintes
6. Options futures pour la prévention et le contrôle des invasions biologiques : gouvernance et instruments politiques

Impacts attendus

Le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes :

- Fournira aux décideurs, y compris aux responsables politiques et à une grande diversité de parties prenantes, les meilleures données, analyses et options disponibles concernant les espèces exotiques envahissantes et leur contrôle
- Permettra de comprendre les implications des invasions biologiques pour la réalisation de l'Accord de Paris sur le climat, des objectifs mondiaux en matière de biodiversité au titre du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming à Montréal, des Objectifs de développement durable et d'autres grands objectifs internationaux
- Reconnaîtra et soulignera le rôle des différents acteurs dans la prévention et l'atténuation des impacts des espèces exotiques envahissantes, et l'importance d'harmoniser les efforts de lutte contre ces espèces

Réviseurs et publics

Afin de garantir les plus hauts niveaux possibles de précision, de crédibilité et de pertinence politique, le rapport de l'IPBES sur les espèces exotiques envahissantes a fait l'objet d'un examen approfondi dans le cadre d'un processus ouvert et transparent, à travers des milliers de commentaires d'examen externes, de la part de scientifiques et décideurs (y compris les gouvernements), de praticiens et de détenteurs de savoirs autochtones et locaux.

Le rapport sur les espèces exotiques envahissantes a été préparé à l'intention d'un large éventail de décideurs, notamment des responsables gouvernementaux et commerciaux, des groupes de la société civile, des peuples autochtones et des communautés locales.

Podcast IPBES

Pour écouter la professeure Helen Roy, l'un des trois co-présidents, en dire plus sur la portée, l'ampleur et l'importance de l'évaluation, écoutez l'épisode 5 de la saison 3 du podcast de l'IPBES, intitulé « *Nature Insight* », qui sera bientôt disponible sur tous les sites de podcast.

Calendrier quadriennal

<i>Mars 2018</i>	La plénière de l'IPBES, composée de représentants des États membres de l'IPBES, a approuvé le « rapport de synthèse » établissant la feuille de route de l'évaluation.
<i>Août - octobre 2020</i>	Des experts externes ont examiné la première version des chapitres, et les experts de l'IPBES ont tenu compte de leurs commentaires dans les versions suivantes.
<i>Déc. 2021 - févr. 2022</i>	Les gouvernements et les experts ont examiné la deuxième version des chapitres et la première version du résumé à l'intention des décideurs politiques. Ces commentaires ont été pris en compte dans le texte final par les experts de l'IPBES.
<i>Août 2023</i>	Examen par les États membres lors de la session plénière #IPBES10 du texte final du résumé à l'intention des décideurs à Bonn, en Allemagne, suivi du lancement médiatique prévu le 4 septembre 2023.

Lieu de lancement : #IPBES10, Bonn, Allemagne, 4 septembre 2023

Pour connaître les dernières nouvelles, les annonces les plus récentes, les appels à experts et plus encore, inscrivez-vous dès aujourd'hui en tant que partie prenante de l'IPBES sur le site : <https://www.ipbes.net/fr/node/29240> (hors média)

À propos de l'IPBES

Avec près de 140 gouvernements membres, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est l'organisme mondial qui évalue l'état de la biodiversité et les contributions de la nature aux populations, en réponse aux demandes des décideurs, et qui propose des options pour l'avenir sur la base de différents choix socio-économiques.

La mission de l'IPBES est de renforcer les politiques et les décisions par le biais de la science, pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et le développement durable.

Le secrétariat de l'IPBES est hébergé par le gouvernement allemand et situé sur le campus des Nations unies à Bonn. Plusieurs milliers de scientifiques du monde entier contribuent bénévolement aux travaux de l'IPBES. Ils sont désignés par leur gouvernement ou leur organisation et sélectionnés par le groupe d'experts multidisciplinaire de l'IPBES.

Le rapport d'évaluation sur la pollinisation de l'IPBES, publié en 2016, a été couvert en 18 langues par plus de 1 300 médias dans plus de 80 pays. Pour le communiqué de presse, voir : <https://www.ipbes.net/fr/node/11774>

Les rapports d'évaluation régionaux de l'IPBES et le rapport d'évaluation thématique sur la dégradation et la restauration des terres, publiés en 2017, ont été couverts en 37 langues par plus de 2 500 médias dans plus de 124 pays. Pour les communiqués de presse, voir : <https://www.ipbes.net/fr/node/17703> et <https://www.ipbes.net/fr/node/17873>

Le rapport d'évaluation mondiale de l'IPBES, publié en 2019, a été couvert en 50 langues par plus de 10 500 médias dans plus de 170 pays. Pour le communiqué de presse, voir : <https://www.ipbes.net/fr/node/35234>

Les rapports de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages et sur l'évaluation des valeurs, publiés en 2022, ont été couverts en 36 langues par plus de 1 800 médias différents dans plus de 100 pays. Pour les communiqués de presse, voir <https://www.ipbes.net/fr/node/40179> et <https://www.ipbes.net/fr/node/40304>.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : media@ipbes.net <https://www.ipbes.net/fr/node/40304>

Suivez l'IPBES sur :

twitter.com/@ipbesfr
facebook.com/IPBESfr
youtube.com/ipbeschanel
linkedin.com/company/ipbes
instagram.com/ipbes_